



SECTION
DE LA
MOSELLE



L'INFO57

Bulletin d'information de la section locale F.O.-DGFIP

Le NRP...ou quand les élus font preuve d'une mémoire sélective!

**Cela pourrait être le début de l'histoire, mais ça n'en est que la
continuité!**

Encore une histoire de président de communauté de commune qui a la "mémoire qui flanche".
(voir précédemment dans le Bouzonvillois)

Dans le RL du mardi 25 janvier, paraissait un article intitulé : Maisons France services : le DUF
ne s'impliquera pas. (DUF : District Urbain de Faulquemont).

Dans cet article (en pièce jointe), le président du DUF "est en colère" et dénonce le "recul
constant des services publics" avec la fermeture de Faulquemeont, et son transfert vers le SGC
de St Avold. Il dit également "ne pas se satisfaire" des deux demi-journées de permanence à la
mairie de Faulquemont.

Ce qui est certain, c'est qu'à FO, nous sommes tout à fait d'accord avec ses propos...sauf qu'il a
lui-même acté tout cela dans la fameuse charte du NRP, signée par le DDFIP de Moselle, le
maire de Faulquemont et le président du DUF.

A FO, nous n'acceptons pas les revirements de positions des uns et des autres, en particulier
quand c'est pour taper sur les agents des finances publiques, nos collègues, et dénigrer leur
travail ! Nous ne faisons pas de politique, et nous n'avons pas de double langage pour plaire
aux uns ou aux autres, en fonction de devant qui on se trouve !

Nous avons donc fait une réponse au Républicain Lorrain, dont vous trouverez l'intégralité ci-
dessous, et l'article paru dans le RL de ce jour.

Communiqué FO DGFIP Moselle suite à l'article paru dans le RL St Avold du 25/01/2022

Je fais suite à l'article paru dans le RL du 25 janvier dernier dans l'édition de Saint-Avold et intitulé "Maisons Frances Services : le DUF ne s'impliquera pas".

Dans cet article, le président du DUF "s'agace contre un nouveau recul des services publics", "il est en colère", "deux créneaux en mairie de Faulquemont par semaine : on ne peut pas s'en satisfaire", "on ne s'impliquera pas dans une structure"...Maisons Frances Services, "nous avons plus d'un million et demi de factures non recouvrées", "le paiement des factures des finances publiques pourra se faire dans les bureaux de tabac".

Depuis 2 ans, nous assistons à un démantèlement sans précédent du réseau des Finances Publiques en Moselle.

Fermetures de trésoreries, implantations de grosses structures, suppressions d'emplois, réformes.

Ce qu'on dit aux usagers : plus la peine de se déplacer ! Allez sur internet ou téléphonez! Allez payer vos factures chez les buralistes! Venez à notre accueil de proximité!

Ce qu'on ne leur dit pas : Derrière chaque téléphone ou chaque message envoyé, il devrait y avoir un agent pour répondre : or, en Moselle, plus de 170 emplois ont été supprimés depuis 2017! La Direction Départementale des Finances Publique n'a donc pas la capacité de répondre à toutes les sollicitations, de plus en plus nombreuses malgré l'ère de l'informatique ! A titre d'exemple, en 2021: près de 40 000 appels téléphonique pour la période du 8/04 au 8/06! près de 24 000 personnes reçues ! Plus de 16 000 messages envoyés par le biais du site internet !

Et toutes les factures d'eau, d'électricité, de cantine, de périscolaire ne sont pas payables chez le buraliste, loin de là ! De plus, le paiement chez le buraliste n'améliore pas le taux de recouvrement des factures : les usagers qui ne payaient pas leur facture à la trésorerie ne la payeront pas plus chez le buraliste!

Ce qu'on dit aux élus : ça va être beaucoup plus simple pour la gestion de la commune ou de la communauté de communes! Nous installons des conseillers aux décideurs locaux (CDL) pour le travail de conseil! Nous créons des services de gestion comptable (SGC) dans lesquels seront concentrées toutes les tâches de gestion ! Nous ouvrons des accueils de proximité, plus nombreux qu'avant, et où vos concitoyens pourront effectuer toutes leurs démarches ! Pour lutter contre la décentralisation, nous créons un service qui vous ramènera de nouveaux citoyens !

Ce qu'on ne leur dit pas : Les CDL, malgré leurs réelle compétences, ne sont plus associés à la gestion...Or, un conseil est forcément lié à un acte de gestion.

Ce qu'on promet à la signature de la charte pour les accueils de proximité est un mensonge : la DDFIP n'est pas en capacité de les faire tenir par des spécialistes de la fiscalité, et l'offre de service proposée est un leurre pour faire signer et convaincre les élus !

La démétropolisation : cette opération de propagande en trompe l'œil consiste à faire croire aux élus que recevoir un service sans accueil au public, à vocation régionale ou nationale, souvent plateforme d'appui, dans leur ville comblera le besoin de services publics exprimé par leur concitoyens et créera une dynamique dans la ville....c'est faux! ces services de gestion à distance n'accueillent pas de public, et le recrutement se fait en interne!

A Faulquemont, la trésorerie a fermé ses portes le 1er janvier 2022, mais cette fermeture a été faite en total accord avec les élus.

Ces mêmes élus, maire de Faulquemont et président du DUF, qui aujourd'hui "s'agacent" de ce recul des services publics, ont signé une charte entrée en vigueur le 1er/01/2021 en partenariat avec la Direction Départementale des Finances Publiques de Moselle (DDFIP 57), en toute conscience de ce qu'ils signaient.

Que prévoit cette charte : en voici quelques extraits!

Description de la charte

La présente charte décrit le nouveau réseau de proximité des finances publiques issu de la concertation menée avec les élus de la Communauté de Communes du District Urbain de Faulquemont. Elle liste les services et leur localisation et précise plus particulièrement les modalités et la durée de présence ainsi que la nature des missions exercées au bénéfice des usagers et des collectivités locales.

Enfin, elle indique les modalités de gouvernance de cette présence territoriale.

Le transfert des tâches (et donc la fermeture de la trésorerie)

Les tâches de gestion, actuellement assurées par la trésorerie de Faulquemont, seront exécutées par le SGC de Saint-Avold.

L'accueil des usagers

En plus des services en ligne et des accueils téléphoniques, les usagers pourront s'adresser :

- Au SIP de Forbach pour leurs démarches fiscales,
- Au SGC de Saint-Avold pour leurs démarches liées au secteur public local,
- A l'accueil de proximité qui sera mis en place à Faulquemont, où un agent des finances publiques y tiendra une permanence hebdomadaire sur rendez-vous, sauf en période de campagne d'impôts (déclarations et avis) et d'émission des principaux rôles de produits locaux où la prise de rendez-vous ne sera pas toujours nécessaire.

Cette permanence se tiendra dans un local communal.

- A l'accueil de proximité qui sera mis en place dans les Maisons France Service qui seraient labellisées d'ici 2022.

Les permanences sur rendez-vous se tiendront deux demi-journées par semaine. Selon la fréquentation et les besoins exprimés par les usagers, cette périodicité pourra être diminuée ou augmentée (notamment durant les campagnes d'impôts et de produits locaux).

La DGFIP est le plus gros fournisseur en suppression d'emplois : cela passe forcément par des fermetures et des restructurations, au détriment de tous!

Les élus se doivent d'être aux côtés de leurs concitoyens, en particulier les plus fragiles et dans les communes les plus éloignées du territoire, où les transports en commun ne sont pas forcément les plus répandus.

A FO, nous nous battons certes pour conserver nos emplois et nos conditions de travail, mais aussi pour que les services publics soient au plus près des territoires, et des publics. Et nous espérons trouver à nos côtés les élus locaux, en particulier ceux des communes concernées par cet éloignement, quelque soient leur bord politique, pour défendre cela.